

Séance d'information pratique sur la protection juridique

Le samedi 15 juin 2019

de 14h à 18h

Avenue Albert Giraud 24, 1030 Bruxelles

Le 1^{er} septembre 2019, les nouveaux statuts de protection juridique seront effectifs pour toutes les personnes avec un handicap qui étaient avant sous administration provisoire des biens ou sous minorité prolongée.

Ces nouveaux statuts impliquent notamment des changements pour les personnes qui étaient sous minorité prolongée mais surtout pour leurs tuteurs, qui deviendront désormais des administrateurs familiaux.

Cette séance d'information sera l'occasion de rappeler les éléments importants de la loi avant d'aborder plus en détails les questions qui vous préoccupent. Vous pouvez envoyer vos questions au préalable à Pauline Galland (pga@inclusion-asbl.be), notre assistante sociale, afin qu'elle puisse répondre au mieux à vos attentes et à vos besoins.

Inscriptions et informations complémentaires :

Pauline Galland
pga@inclusion-asbl.be
0472 48 02 56

Gratuit pour les membres d'Inclusion

10€ pour les non membres (paiement sur place)

Cette séance d'information est réservée aux parents de personnes en situation de handicap intellectuel.

Vous n'êtes pas disponible à cette date mais la thématique vous intéresse ?

Consultez l'agenda sur notre site web. Ces séances d'informations auront lieu dans différentes régions.